

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE TOULOUSE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Toulouse, le 16 août 2021

Saisie 59 000 Euros **par la brigade des douanes de Montauban**

Le 12 Août 2021 à 00h00, au cours d'un contrôle au Péage de Montauban Nord (A20), la brigade des douanes de Montauban contrôle un véhicule Audi Q5 immatriculé en France avec cinq personnes à bord, originaires de Guyane et du Surinam.

La visite du véhicule permet de découvrir rapidement dans les bagages situés dans le coffre du véhicule plusieurs liasses de billets de banque en euros enveloppés dans du cellophane transparent ainsi qu'une petite quantité de cannabis.

Le décompte précis, réalisé au siège de l'unité permet de dénombrer 59 000 Euros en différentes coupures qui sont positives au test de détection des produits stupéfiants.

Les individus sont placés en retenue douanière et le parquet de Montauban, prévenu par le service, décide d'une co-saisine du commissariat de Montauban et de la police judiciaire de Toulouse, pour la poursuite des investigations.

Cette affaire a fait l'objet d'une ouverture d'une information judiciaire des chefs de trafic de stupéfiants en bande organisée et blanchiment de trafic de stupéfiants. À l'issue de leur présentation au juge d'instruction puis au juge de la liberté et de la détention, les 5 personnes ont été mises en examen et placées en détention provisoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

douane.gouv.fr

[@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

Espace presse de la douane

Contact presse :

Philippe MASLIES-LATAPIE : philippe.maslies-latapie@douane.finances.gouv.fr, 09 70 27 60 25